

CONDITIONS DE L'ACTION/RÈGLEMENT

Winactie - LG 97" OLED TV

MEDIAMARKT

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 L'action «Winactie - LG 97" OLED TV » (ci-après dénommée " l'Action ") débute le 19 mai 2025 à 9h et se termine le 1^{er} juin 2025 à 23h55.

1.2 L'organisateur de cette Action est Media Markt- Saturn Belgium N.V., établie et enregistrée à Boechoutlaan 105, bus 00.02, 1853 Grimbergen, Belgique, inscrite à la Chambre de Commerce sous le numéro 0477.140.426.

(ci-après dénommé " MediaMarkt " ou " Organisateur ")

1.3. Les présentes conditions de l'Action «Winactie - LG 97" OLED TV » (ci-après dénommées les " conditions de l'Action ") définissent les conditions et règles applicables aux participants à l'Action «Winactie - LG 97" OLED TV » organisée par MediaMarkt via <https://www.mediemarkt.be/fr/content/television-audio/television/concours-gagner-television-lg> Les conditions de l'Action restent valables pendant toute la durée de l'Action.

1.4 Les conditions de l'Action sont disponibles sur <https://www.mediemarkt.be/fr/content/television-audio/television/concours-gagner-television-lg> ou sur simple demande par e-mail à delangel@media-saturn.com

1.5 En participant à l'Action, le participant reconnaît se soumettre aux conditions de l'Action. MediaMarkt et les participants sont liés par les présentes conditions de l'Action.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 La participation à l'Action est soumise à l'obligation d'achat d'un téléviseur LG OLED chez MediaMarkt en Belgique pendant la période de l'Action.

2.2 L'Action aura lieu exclusivement en Belgique. La participation à l'action est ouverte à toute personne physique disposant de la capacité juridique et d'une adresse belge (ci-après le "Participant"). Cette Action ne s'applique pas aux commerçants, aux entrepreneurs et aux autres personnes agissant dans le cadre d'une activité commerciale ou professionnelle.

Les participants de moins de 18 ans (mineurs) ne peuvent participer à l'Action que s'ils sont légalement représentés. Si un mineur participe à l'Action, MediaMarkt supposera qu'il a l'autorisation de ses parents/de son tuteur.

2.3 Les collaborateurs de MediaMarkt et toute personne qui est directement ou indirectement impliquée dans l'Action dans un sens organisationnel quelconque, ou qui a connaissance de l'Action à l'avance, ne peuvent pas participer à cette Action.

2.4 Pendant la durée de l'Action, chaque personne ne peut participer qu'une fois à l'Action (même nom, même prénom et/ou même adresse électronique).

2.5 La participation n'est valable que si tous les champs obligatoires ont été entièrement, correctement et fidèlement complétés.

2.6 Le participant déclare et garantit qu'il n'agit pas de manière illégale et/ou en violation de la loi et que MediaMarkt peut utiliser la preuve d'achat d'un téléviseur LG OLED chez MediaMarkt ainsi que les réponses aux questions du concours et de la question de départage fournis dans le cadre de cette Action. En particulier, le participant déclare et garantit que cette utilisation n'enfreint pas les droits (de propriété intellectuelle) de tiers et n'est pas ou ne peut pas être offensante, trompeuse ou autrement contraire aux bonnes mœurs.

2.7 Un ou plusieurs participants qui manipulent ou augmentent frauduleusement leurs chances de gagner par quelque moyen que ce soit, ensemble ou séparément, peuvent être exclus de la participation. L'Organisateur se réserve également le droit d'exclure un participant de la participation à l'Action s'il enfreint les termes des présentes Conditions/du présent Règlement de l'Action ou toute loi applicable. L'Organisateur ne peut en être tenu pour responsable.

3. DÉROULEMENT DE L'ACTION

3.1 Du 19 mai 2025 à partir de 9h au 1^{er} juin 2025 à 23h55, toute personne qui le souhaite peut participer à l'Action.

3.2 Afin de prendre part à l'Action MediaMarkt, les participants doivent procéder comme suit :

- Acheter un téléviseur LG OLED chez MediaMarkt pendant la période de l'Action et télécharger sa preuve d'achat d'un téléviseur LG OLED chez MediaMarkt pendant la période de l'Action sur le formulaire via la page : <https://www.mediamarkt.be/fr/content/television-audio/television/concours-gagner-television-lg>
- Répondre aux questions du concours et à la questions additionnelle en vue de départager les gagnants sur le formulaire et participer à la possibilité de gagner une LG 97 inch OLED tv (OLED97G45LW) sur la page : <https://www.mediamarkt.be/fr/content/television-audio/television/concours-gagner-television-lg>

3.3 À la fin de l'Action, une (1) personne ayant répondu correctement à toutes les questions du concours et à la question additionnelle, et pouvant fournir une preuve d'achat valide d'un téléviseur LG OLED chez MediaMarkt en Belgique pendant la période de l'Action, sera désignée comme gagnante du téléviseur LG OLED 97 pouces (OLED97G45LW).

Si aucun participant n'a répondu correctement à toutes les questions du concours et à la question additionnelle, MediaMarkt se réserve le droit de désigner comme gagnant la personne qui a répondu correctement au plus grand nombre de questions ou qui était la plus proche des bonnes réponses.

4. PRIX

4.1 Les participants auront la possibilité de gagner une LG 97 inch OLED tv (OLED97G45LW) d'une valeur de €24.999.

Pour plus d'information sur le téléviseur à gagner, veuillez vous référer au site suivant : <https://www.lg.com/nl/televisies-soundbars/oled-evo/oled97g45lw/>

4.2 Le gagnant sera informé par MediaMarkt au plus tard le 8 juin 2025 via mail. MediaMarkt s'engage à envoyer le prix dans les 6 semaines suivant cette notification au magasin MediaMarkt le plus proche du participant en Belgique. Le gagnant peut récupérer son prix sur place ou prendre des dispositions supplémentaires pour la livraison (gratuit) par MediaMarkt. Une équipe de LG assistera le gagnant dans l'installation sans frais.

4.3 Le gagnant sera choisi par MediaMarkt de manière impartiale sur la base des réponses aux questions du concours et de la question additionnelle.

4.4 Si MediaMarkt ne parvient pas à contacter le gagnant via mail après 2 tentatives afin d'envoyer le prix, et au plus tard le 15 juin 2025, le droit au prix expire et MediaMarkt peut attribuer le prix à un autre participant, plus précisément au gagnant suivant. En cas d'ex æquo, une question supplémentaire pourra être posée pour départager les participants.

4.5 L'Organisateur peut annuler ou modifier un produit de l'Action à tout moment pour des raisons de production ou de contenu, ou pour des raisons de sécurité ou d'autres raisons indépendantes de sa volonté (force majeure).

4.6 Le droit à un prix est strictement personnel, non transférable et non échangeable contre des espèces et/ou d'autres biens ou services.

4.7 Si le prix concerne des articles pour lesquels un système de garantie s'applique pour les biens de consommation, tels que les appareils électriques et électroniques, les conditions générales du fabricant s'appliquent : <https://www.lg.com/nl/ondersteuning/garantie-informatie/>

4.8. Tout prix indûment attribué peut être réclamé par l'Organisateur.

5. MODIFICATIONS DE L'ACTION

MediaMarkt se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de résilier les Conditions de l'Action et/ou l'Action de manière unilatérale et provisoire. La notification en sera faite à <https://www.mediamarkt.be/fr/content/television-audio/television/concours-gagner-television-lg>. Il ne sera pas tenu responsable et aucune compensation ne pourra être réclamée. Si l'Organisateur est contraint de mettre fin prématurément à l'Action, de la modifier ou d'y mettre fin en raison du comportement inapproprié de l'un des Participants, l'Organisateur se réserve le droit de réclamer une indemnisation pour tout dommage subi de ce fait.

6. RESPONSABILITÉ

MediaMarkt n'est pas responsable, sans s'y limiter, des erreurs d'impression et de composition sur le site web ou dans d'autres communications, des pannes et/ou des défaillances du réseau, des logiciels et du matériel, ni de toute saisie et/ou traitement incorrect des données de participation ou des dommages causés par ou en relation avec l'Action ou autrement. MediaMarkt exclut toute responsabilité à cet égard.

7. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

7.1 Les données à caractère personnel fournies sont traitées conformément à la législation sur la protection de la vie privée, y compris le Règlement général sur la protection des données.

7.2 En sa qualité de responsable du traitement, MediaMarkt ne traitera (ou ne fera traiter) les données collectées que pour le bon déroulement de l'Action et aux fins spécifiées dans les Conditions de l'Action. Les données à caractère personnel peuvent être transmises à des tiers (par exemple, des prestataires de services qui traitent vos données en notre nom), à une ou plusieurs entités du groupe auquel MediaMarkt appartient, dans le cadre des finalités précitées. Les données à caractère personnel ne seront pas vendues à des tiers.

7.3 Les données suivantes seront traitées aux fins de la gestion et de la communication relatives à l'Action: nom, prénom, adresse e-mail, et photo de la preuve d'achat du téléviseur LG OLED chez MediaMarkt.

7.4 L'organisateur conservera les données à caractère personnel collectées pendant la période nécessaire à l'administration de l'Action et au plus tard jusqu'à la fin de l'Action.

7.5 De plus amples informations sur l'utilisation des données à caractère personnel sont disponibles dans la déclaration de confidentialité de MediaMarkt. Vous la trouverez à l'adresse https://www.mediamarkt.be/nl/shop/privacy_policy.html.

8. QUESTIONS/PLAINTES

8.1 Avez-vous une question à propos de cette Action ? Veuillez nous contacter via delangel@media-saturn.com

8.2 Avez-vous une plainte à formuler au sujet de cette Action ? Si tel est le cas, veuillez nous contacter via delangel@media-saturn.com au plus tard le 4 juin 2025. Les plaintes qui ne sont pas soumises à temps et/ou qui ne sont pas formulées par écrit ne seront pas traitées.

8.3 Les questions les plus fréquemment posées sur cette Action sont traitées sur <https://www.mediamarkt.be/fr/content/television-audio/television/concours-gagner-television-lg>

9. DISPOSITIONS FINALES

9.1 Les Participants s'engagent, en cas de plainte concernant l'application ou l'interprétation de l'Action, à trouver d'abord une solution amiable avec l'Organisateur avant d'entreprendre toute autre démarche.

9.2 Si une disposition des Conditions de l'Action est jugée nulle ou invalide, les autres dispositions des Conditions de l'Action resteront en vigueur. MediaMarkt est en droit de prévoir une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent le plus possible de la nature et de la portée de la disposition nulle ou annulée sans être elle-même nulle ou annulable.

9.3 Aucune partie ayant un rapport avec l'Action ne peut être reproduite ou publiée sans l'autorisation écrite préalable de MediaMarkt.

9.4 Les présentes Conditions de l'Action sont régies exclusivement par le droit belge. Tous les litiges découlant des présentes Conditions de l'Action qui ne peuvent être réglés seront soumis au tribunal compétent de Bruxelles, Belgique.